

septembre, alors que l'ouverture des hostilités entre l'Iran et l'Iraq est venue perturber les exportations de ces deux pays et rendre la situation encore plus incertaine. Les pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sont rapidement intervenus pour réduire certaines pressions qui s'exerçaient sur le marché. Les ministres de l'AIE ont reconduit ces mesures lors de leur réunion de décembre. Les prix internationaux du pétrole ont augmenté d'environ 25 % au cours de l'année, en partie à cause des perturbations attribuables aux hostilités dans la région du Golfe.

Sur le plan bilatéral, la visite, à Ottawa, du président mexicain, Lopez Portillo, en mai, a permis la conclusion d'un Accord de coopération énergétique et industrielle prévoyant des approvisionnements de 50 000 barils de pétrole par jour. C'était le premier accord d'approvisionnement pétrolier que le Canada signait avec un autre gouvernement. Lors de nombreuses rencontres tenues pendant l'année, on a étudié la possibilité d'exporter des ressources et des techniques énergétiques canadiennes comme le charbon, le gaz naturel liquéfié, l'uranium et les réacteurs nucléaires. Sur le plan intérieur, les questions énergétiques ont été largement débattues tout au long de l'année, ce qui a poussé le gouvernement à annoncer en octobre le lancement d'un Programme énergétique national (PEN) dont l'un des objectifs consiste à faire en sorte que le Canada n'ait plus besoin d'importer de pétrole à compter de 1990.

L'industrie nucléaire canadienne a poursuivi ses efforts de commercialisation sur les marchés étrangers. Nos exportations d'uranium se sont chiffrées à environ 550 millions de dollars et les fabricants de réacteurs canadiens ont sondé d'éventuels clients au Japon, en Corée, en Roumanie, au Mexique, en Indonésie et en Yougoslavie. En ce qui concerne la mise en application de la politique canadienne de non-prolifération et de garanties, un protocole d'entente modifiant l'accord canado-américain de 1955 a été signé en mars. Les négociations avec les Philippines, la Suisse et l'Australie se sont poursuivies et des négociations ont été amorcées avec la Yougoslavie.

L'Évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire (INFCE) s'est terminée en février. Cette évaluation, qui a duré deux ans et à laquelle le Canada a participé activement, a largement contribué à faire mieux comprendre les aspects techniques et politiques de divers programmes touchant le cycle du combustible nucléaire. On se propose maintenant de poursuivre le dialogue international amorcé lors de l'INFCE.

Droit international

La neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, qui s'est tenue à New York et à Genève en 1980, a permis de régler les questions relatives à la marge continentale ainsi que la plupart des autres questions liées à l'extraction des ressources minérales sous-marines, à l'exception des politiques de production. Les efforts doivent se poursuivre en 1981 en vue de l'adoption d'un régime international

des fonds marins tenant aussi bien compte des objectifs des pays en développement que de ceux des pays industrialisés.

Le Canada a négocié avec l'Union soviétique un accord *ad referendum* en vue du règlement de sa réclamation pour les dommages causés par le satellite Cosmos 954. D'importants progrès ont également été accomplis en vue de résoudre certains points de droit international relatifs au commerce et au développement ainsi qu'aux droits de l'homme et aux réfugiés.

COOPÉRATION RÉGIONALE États-Unis

Les relations avec les États-Unis sont demeurées au cœur des préoccupations du Canada en matière de politique étrangère. Les élections tenues au Canada en février et aux États-Unis en novembre ont quelque peu gêné la conduite des relations entre les deux pays. Certains progrès ont quand même été réalisés. Il y a eu la signature d'un mémorandum déclaratif d'intention concernant la pollution atmosphérique transfrontière (par les pluies acides) et la négociation d'un traité de double imposition ainsi que d'arrangements provisoires relatifs à la pêche au thon. La construction du gazoduc de l'Arctique a débuté et le Congrès a abrogé les mesures fiscales qui nuisaient à l'industrie canadienne des congrès.

Certains problèmes n'ont cependant pu être réglés. Il faut noter en particulier l'échec des efforts entrepris pour faire approuver par le Sénat la ratification de l'Accord sur les ressources halieutiques et du Traité sur la délimitation de la frontière maritime. Le Canada a continué d'enregistrer un déficit pour l'ensemble des échanges visés par le Pacte de l'automobile, ce qui l'a poussé à entamer des consultations avec son voisin au sujet du fonctionnement du Pacte. Outre le problème critique des pluies acides, le projet de dérivation de la Garrison et les efforts communs pour assainir les Grands lacs sont restés à l'ordre du jour des négociations environnementales. Compte tenu des réactions qu'a suscitées le lancement du Programme énergétique national, l'énergie et les investissements devraient continuer d'occuper une place prépondérante dans les relations entre les deux pays. D'après les observateurs, l'élection d'une Administration et d'un Sénat conservateurs devrait avoir de profondes répercussions aux États-Unis et, par voie de conséquence, sur les relations canado-américaines.

Amérique latine et Antilles

Le Canada a attaché davantage d'importance à ses relations avec les pays d'Amérique latine et des Antilles. Des accords ont été signés avec le Mexique et l'Argentine, des réunions économiques bilatérales ont eu lieu avec le Mexique, le Brésil et Cuba et des ministres canadiens se sont rendus en visite officielle au Mexique, au Pérou, en Équateur, au Chili, en Argentine, au Brésil et dans les Antilles du Commonwealth, ou ont reçu leurs homologues de ces pays au Canada. Les consulats de Rio de Janeiro et de Sao Paulo sont devenus des consulats généraux et l'ambassade en Équateur a été réouverte. Le Cabinet a également accepté que les Antilles du